

# S'NEPOMUK BLÄTTLA

Bulletin communal d'information de Meyenheim

## Sommaire

Le mot du Maire	1
Bien vivre à Meyenheim	2
Quoi de neuf à Meyenheim	3
Du côté des associations	4
Les délibérations	7
Agenda	9
Offres de restauration à Meyenheim	10

N° 118

Février 2022

## Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi :

8h30-12h00 / 13h -18h00

Mardi et jeudi :

8h30 - 12h00

Vendredi :

8h30-12h00 / 13h -17h30

Tél : 03 89 81 02 40



Photo LM

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Ce début d'année a été marqué par la cinquième vague de la covid et nous avons été nombreux à être concernés de près ou de loin. Nous pensons plus particulièrement aux parents qui ont été confrontés quotidiennement aux cas positifs dans les écoles avec leur lot de tests à effectuer et de mode de garde à organiser. Nous leur souhaitons une rentrée, après les vacances d'hiver, plus sereine.

Les projets de la commune n'avancent pas toujours aussi rapidement que nous le souhaiterions les contraintes administratives étant de plus en plus lourdes. Néanmoins la motivation et l'enthousiasme de l'ensemble des membres du Conseil Municipal restent intacts et je tiens à les remercier pour leur soutien et leur action à mes côtés.

Le diagnostic archéologique s'étant révélé négatif dans le futur lotissement « Le Moulin » nous venons de déposer le permis d'aménager ainsi que le dossier loi sur l'eau. Les parcelles seront commercialisées au mois de juin 2022 et vous êtes déjà nombreux à vous être manifestés pour l'acquisition d'un terrain de construction.

Le permis de construire du projet école-périscolaire-mairie sera soumis prochainement pour avis aux architectes des Bâtiments de France dans la perspective d'un dépôt courant du mois de mars. Au titre de sa compétence petite enfance, enfance et jeunesse, la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin prendra à sa charge 34% du coût prévisionnel des travaux du groupe scolaire-périscolaire et 25,82% des honoraires et frais divers concernant la totalité de l'opération. Cette aide a été approuvée en conseil de communauté en date du 8 février 2022 pour un montant prévisionnel de 1 100 000 €.

Dans l'attente de vous saluer, prenez bien soin de vous et de vos proches. Cordialement.

Votre maire  
Françoise BOOG

## Bien vivre à Meyenheim !

### Carnet Bleu



Il s'appelle Léon et est né le 19 janvier 2022 à Colmar. Du haut de ses 44 cm et de ses 2,380 kg, il inaugure l'année 2022 en faisant le bonheur de ses parents Pauline et Joris Cladé. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.



Les petites stars de l'année 2021 n'étaient pas au complet dans notre rétrospective.



Maël, né le 23 novembre à Colmar, fils de Jamel Gérard et Roxane Weiss.



Et Charles, né le 21 Décembre à Colmar, fils de Laure et de Jérôme Kugler.

**Nous leur souhaitons à tous un immense bonheur ...**



### Responsable de notre cadre de vie...

Nous nous attachons dans la commune à privilégier le « bien vivre ensemble ». Aussi nous invitons chaque concitoyen à respecter son voisinage et à faire preuve parfois de tolérance. Cela concerne également l'environnement de vie ainsi que le mobilier urbain. En effet, depuis le début de l'année, des dégradations et des nuisances sonores ont été signalées et font l'objet de fréquentes interventions de la part des brigades vertes et de la gendarmerie. Merci à tous pour votre bienveillance.

## Quoi de neuf à Meyenheim ?

### Géodemat

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme (permis de construire par exemple) en dématérialisé via un lien ainsi que le protocole de dépôt matérialisé que vous trouverez sur le site internet de la commune. (le dépôt papier est toujours possible).

<https://www.meyenheim.fr/urbanisme/demande-de-permis-de-construire/>

### Inscription sur les listes électorales

2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir, dans les semaines précédant le premier tour des élections présidentielles, une nouvelle carte électorale.

Pour les nouveaux arrivants, vous pouvez demander votre inscription en vous rendant à la mairie jusqu'au **04 mars 2022**. Vous devez fournir les documents suivants :



- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,
- le formulaire de demande d'inscription (disponible sur internet, cerfa 12669\*01)

L'inscription est également possible par internet sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) jusqu'au 02 mars 2022

### Déterritorialisation des procurations de vote

La Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 a assoupli les règles de délivrance des procurations pour rendre cette modalité de vote plus accessible. Les nouvelles dispositions sont applicables aux élections à venir, à savoir l'élection présidentielle des dimanches 10 et 24 avril 2022 et les législatives des dimanches 12 et 19 juin 2022.

- > Depuis le 17 juin 2020, le vote par procuration est ouvert à tous les électeurs. Ils n'ont donc plus besoin de justifier de leur impossibilité de participer au vote à l'urne (maladie, congés, etc.) pour demander une procuration (art. L. 71 du code électoral).
- > Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune est supprimée : mandant et mandataire n'ont plus besoin d'être inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire doit toujours voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

*[Instruction n° INTA2139099J](#) du 31 décembre 2021 relative au vote par procuration*



### Les Amis du verger : bilan de l'année 2021

#### Les principales activités réalisées durant l'année :

- la taille de fructification et de formation dans les deux vergers.
- à l'Illfeld, le nettoyage du canal d'arrivée de l'eau et le nivelage du terrain pour améliorer l'efficacité de l'irrigation qui a eu lieu à cinq reprises durant l'année.
- allongement de la haie fruitière en plantant cinq arbres supplémentaires et palissage de l'ensemble.
- poursuite des travaux sur l'abri, mis en place du bardage et installation des bancs tout autour.
- des nichoirs ont été installés pour favoriser l'installation de diverses espèces d'oiseaux.



#### Les manifestations :

Elles ont été quelque peu perturbées par la pandémie. Le troc-plantes prévu le 8 mai a dû être annulé, et l'accueil des scolaires n'a pas pu se faire. Durant l'été nous avons pu organiser une rencontre conviviale dans l'abri. Lors de la journée du patrimoine des visites ont été organisées ainsi qu'une démonstration de vannerie initiée par B. Billaudeau et un groupe de l'Ecomusée.

Le printemps pluvieux et des épisodes de gel ont mis à mal la récolte de fruits et de miel des ruches installées sur le verger. Lors de l'assemblée générale des Amis du Népomuk qui s'est tenue le 30 juin, le collectif du verger s'est inscrit dans l'association. Il dispose désormais d'un cadre associatif et de moyens propres alloués par la mairie lui permettant de poursuivre ses activités : remplacement des arbres qui ont dépéri, plantation d'une haie de formes savantes et d'une haie vive au nord, achèvement des travaux de l'abri pour les membres mais aussi pour abriter les promeneurs et accueillir le public scolaire le cas échéant...

#### Christian Horn, Bénévole.



## Centenaire de l'école de musique



Rappel : En préparation d'une rétrospective historique dans le cadre de cette année du centenaire en 2022, elle est à la recherche de photos et vidéos plus ou moins anciennes (ou encore de tout objet) en rapport avec les activités musicales (mais pas uniquement) de l'association.

**SOCIÉTÉ DE MUSIQUE  
FRATERNITÉ  
MEYENHEIM**  
musique-meyenheim.fr

Contact : Eric TREHIOU

## Soirée irlandaise 5 mars 2022

Après une 1<sup>ère</sup> occasion manquée en mars 2020, la Société de musique Fraternité vous invite à sa première soirée irlandaise à la salle de musique de Meyenheim, rue de l'Ill, **le samedi 5 mars à partir de 20h00**. Ouverture des portes dès 19h30.

La plus connue des fêtes en Irlande, la St Patrick, donnera l'occasion de retrouver l'ambiance typique d'un pub irlandais avec le groupe Black kelsch qui animera la soirée. Petite restauration assurée : planche de charcuterie à partager, viennoises, ... et bières irlandaises.

Entrée 10€. Réservation obligatoire au 07 68 40 11 38. Attention places limitées et accès dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.



## Union nationale des anciens combattants



Vous avez fait votre service militaire, vous avez pris part à des opérations extérieures, vous vous êtes engagés au service de l'état : policiers, gendarmes, pompiers, douaniers..., vous êtes une personne qui partage nos valeurs : action sociale, défense des droits, civisme, mémoire, vous êtes veuf ou veuve d'Ancien Combattant, vous voulez vous investir dans une association combattante au passé prestigieux et centenaire mais toujours jeune ;

Venez nous rejoindre, contactez le président de l'association locale : Monsieur Julien Jeggy tél. 03 89 83 40 65 ou le siège départemental de l'UNC (3, avenue de Lattre de Tassigny 68000 Colmar) Tél. 03 89 23 66 80 (le lundi et jeudi),

adresse mail : [unc68@wanadoo.fr](mailto:unc68@wanadoo.fr)

## MERCI AUX BENEVOLES



### Ligue contre le cancer



La quête, organisée par le Comité Départemental de la Ligue Nationale de Lutte contre le Cancer, **aura lieu du 21 au 26 mars**. Nous vous remercions par avance pour votre générosité et l'accueil chaleureux que vous réserverez à nos quêteuses qui se mobilisent pour cette cause qui nous concerne malheureusement tous.

Merci aux quêteuses bénévoles qui répondent présentes chaque année.

### Entretien de l'église

Après l'enlèvement des sapins et de la crèche à l'église, plusieurs bénévoles ont procédé comme chaque année au nettoyage du lieu.

Nous remercions toutes les équipes de bénévoles qui sont présentes toute l'année pour assurer ces travaux.



### Amicale des donneurs de Sang

La première collecte du don de sang a été organisée le 7 Janvier à Meyenheim.

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel malgré la situation sanitaire et nous vous en remercions.

L'équipe de bénévoles, sous l'impulsion de Charles Hegy, Président, est présente en toute circonstance.



Nous vous encourageons vivement à donner votre sang, les quantités produits sanguins disponibles sont faibles et insuffisantes pour couvrir les besoins.

Prochaine collecte le Lundi 16 mai 2022 à la salle des Trois Cœurs à Réguisheim



### Délibérations du Conseil Municipal du 31 janvier 2022

#### **Droit de préemption**

La commune a renoncé à son droit de préemption pour le bien cadastré section 1 parcelles n° 56 et 66 d'une superficie totale de 3 ares 52 sis 6 rue de l'III.

#### **Budget annexe Lotissement Le Moulin – Approbation du Budget primitif 2022**

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2022 qui s'équilibre comme suit :

- en fonctionnement en dépenses et en recettes à 2 174 000,00 €
- en investissement en dépenses et en recettes à 1 574 000,00 €.

#### **Fusion des directions de l'école élémentaire et de l'école maternelle**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de l'Inspecteur de l'Education Nationale et de l'Inspectrice d'Académie qui proposent de fusionner les directions de l'école élémentaire et de l'école maternelle en une seule direction à compter de la rentrée de septembre 2022. Cette direction serait assurée par l'école élémentaire et le numéro RNE conservé serait le 0681625X.

Le conseil municipal a émis un avis favorable à cette fusion.

#### **Mise en œuvre de la télétransmission des marchés publics**

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 19 juin 2013 portant sur la télétransmission des actes administratifs ;

Considérant que l'extension du champ de télétransmission aux actes de commande publique nécessite une modification en ce sens de la convention @CTES conclue avec la préfecture du Haut-Rhin ;

Le conseil municipal a décidé de procéder à la télétransmission des actes de commande publique et d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant à la convention @CTES pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat.

#### **Modification de la convention déneigement**

Par délibération en date du 5 novembre 2014, le Conseil Municipal avait mis en place des contrats de déneigement avec les entreprises agricoles de Meyenheim L'EARL KUENTZ représentée par M. Christophe KUENTZ et la SARL de MEYENHEIM représentée par M. Philippe GEILLER.

Le Conseil Municipal a approuvé les modifications suivantes :

- le contrat passé avec la SARL de Meyenheim est transféré à la SAS Plaine de l'III représentée par M. Geoffrey RIBER,
- le montant de l'intervention sera rémunéré à raison de 80 € TTC par heure d'intervention pour la main d'œuvre et le tracteur.

#### **Groupement d'Action Sociale**

Le Conseil Municipal a décidé de verser au Groupement d'Action Sociale la cotisation de 90 € pour l'agent qui a souhaité y adhérer.

### **Lot de chasse n° 1 - Agrément de partenaire de chasse**

Monsieur Jean-Luc BOSSERT, président de l'association de chasse des Vieux Brocards, locataire du lot de chasse N° 1 nous a transmis une demande d'agrément d'un partenaire en la personne de M. MATHIAS Frédéric, demeurant 5A rue de la chapelle 68127 OBERENTZEN.  
Le Conseil Municipal a émis émet un avis favorable.

### **Révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de gaz du Rhin**

Le Conseil municipal a émis un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical

### **Enedis - Convention de servitude**

Dans le cadre du projet de renouvellement du réseau aérien basse tension rue de l'Eglise et rue de l'Aigle, ENEDIS prévoit de poser un support béton sur la parcelle privée cadastrée section 01 n° 0079 dont la commune de Meyenheim est propriétaire. La pose de ce type d'ouvrage sur un terrain privé fait l'objet d'une convention de servitude.

Le Conseil Municipal a décidé d'émettre un avis favorable à la pose de ce support et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention.

### **Permis de construire**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du permis de construire pour la construction du siège de la fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin à la ZA Grundfeld, déposé par le cabinet d'architectes MDB SARL.

## **Délibérations de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin du 8 février 2022**

Au cours de la séance du Conseil de Communauté en date du 8 février 2022 le Conseil de Communauté a pris acte :

- des orientations budgétaires présentées par le Président,
- des futures modalités de participation obligatoire des employeurs territoriaux à compter de 2025 pour la prévoyance et de 2026 pour la complémentaire santé,

Par ailleurs, les délégués ont décidé :

- d'approuver la mise à jour du plan des effectifs,
- de créer un comité social territorial compétent pour tous les agents de la Ville d'Ensisheim et de la 3CHR suite à la mise en place de service communs entre les deux institutions,
- le maintien du régime indemnitaire des agents territoriaux placés en congés de maladie ordinaire atteints du coronavirus à compter du 25 mars 2021 et ce jusqu'au 31 décembre 2023,
- d'approuver la modification des statuts concernant la petite enfance et la mobilité douce,
- d'autoriser le Président à signer un contrat de location et de régie publicitaire pour un véhicule de service,
- d'approuver l'adhésion de la 3CHR au groupement de commande pour les missions de géomètre expert,
- d'autoriser le Président à signer l'acte de vente d'un terrain de 14 ares 03 situé dans la ZA d'Oberhergheim à la SCI AUMI (installation de fauteuils monte escalier, d'ascenseurs, privatif et public) au prix de 43 493 € HT,
- d'autoriser le Président à signer l'acte de vente d'un terrain de 25 ares 63 situé dans la ZA d'Oberhergheim à l'entreprise de construction JAEGY Sarl au prix de 85 219 € HT,



- d'autoriser le Président à signer l'acte de vente d'un terrain de 56 ares 21 situé dans la ZA du Grundfeld à la MDB Eurl (siège administratif de la Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin et du Fonds d'Indemnisation des Dégât des Sangliers) au prix de 157 388 € HT,
- de verser des indemnités de préjudices agricoles et de perte de culture pour un montant de 151,89 € pour une parcelle acquise dans le cadre des travaux du giratoire à Niederentzen, giratoire nécessaire à l'accès de la Zone d'Activité,
- de fixer le montant total des indemnités de pertes de récoltes à 10 593,39 € suite au diagnostic archéologique réalisé au Parc d'Activités de la Plaine d'Alsace,
- d'approuver la délégation de maîtrise d'ouvrage de la construction d'un groupe scolaire et périscolaire et la réhabilitation de l'école des filles en Mairie à Meyenheim pour un montant travaux et études de 4 626 558,62 € HT, ainsi que le plan de financement comprenant l'aide de la 3CHR au titre de la compétence petite enfance, enfance et jeunesse ;
- d'approuver la délégation de maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la rue de Munwiller à Meyenheim pour un montant travaux et études de 300 000 € HT,
- de valider le plan de financement des travaux de la toiture et de l'étanchéité de la crèche Coquelibulle de Niederentzen pour un montant estimatif de 321 550 € HT,
- d'autoriser le Président à signer la Convention avec la Région Grand Est pour le soutien à la réalisation d'études de mobilité,
- d'autoriser le Président à signer la Convention avec le PETR Pays Rhin Vignoble Grand-Ballon concernant le Programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique,
- d'autoriser le Président à signer la Convention avec l'Association Rex'Anim créée en lieu et place de l'Association OMSAL pour la gestion des Activités d'Eté.

Le Président a informé le Conseil de Communauté qu'il a utilisé les délégations de compétences pour l'attribution de marchés divers ainsi que de marchés de travaux, d'études et d'avenant concernant les travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée.

## Agenda



Soirée Irlandaise organisée par l'école de musique **le samedi 5 mars 2022** à partir de 20h  
Réservation obligatoire au 07 68 40 11 38



Le FC Meyenheim organise **un loto les 6 et 7 mars 2022** à la salle polyvalente de Meyenheim.  
Renseignements au 06.86.92.33.57

## Offre de restauration dans notre village

VENTE AMBULANTE	VENTE À EMPORTER
<p><b>Bretz'III</b>            Drive produits fermiers            Vendredi 16h-18h – Parking            salle polyvalente  <a href="https://www.bretzill.com">https://www.bretzill.com</a></p> 	<p><b>La Civette</b>            Dépôt de pain, viennoiserie,            produits de la ferme...            Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de            07h00 à 13h00 et de 15h00 à 20h00.            Jeudi de 7h00 à 13h00.  <b>25 rue de l'église - Meyenheim</b>  <b>03 89 81 07 27</b></p> 
<p><b>ELSASS Poulet</b>            Mercredi soir en semaine            impaire            Place de la mairie -  <b>06 70 44 66 76</b></p> 	<p><b>La Cucina di Fabrizio</b>            (cuisine à emporter)            Cuisine Sarde, pizzas, plats du jour,            baptêmes et réceptions jusqu'à 80            personnes            Du mardi au vendredi de 10h à 13h00.            Du mardi au dimanche de 18h à 21h.  <b>20a rue de la Gare - Meyenheim</b>  <b>06 06 77 09 69</b></p> 
<p><b>Foody'S truck Burgers</b>  <b>Audrey et Laetitia</b>            Samedi semaine impaire            18h00 – 21h00            Place de la mairie  <b>06 06 60 54 64</b></p>	<p><b>Boulangerie Mikael</b>            boulanger – pâtissier - traiteur            Lundi : 6h00 – 13h00            Mardi à Vendredi : 5h30 à 19h00            Samedi et Dimanche : 6h30 – 13h00  <b>ZA du Grundfeld</b>  <b>03 89 83 89 66</b></p> 

-----

@ Pour recevoir le bulletin communal sous forme numérique, merci de nous transmettre les informations suivantes à [meyenheim.communication@gmail.com](mailto:meyenheim.communication@gmail.com)

Nom / Prénom :

Adresse :

Email :